Pour une révolution de la greffe en France, portée au plus haut niveau de l'État.

SOIGNONS MIEUX ET MOINS CHER!

La greffe d'organes sauve et améliore chaque année de très nombreuses vies. Plus de 60% des transplantations réalisées concernent le rein. La greffe rénale est de loin le meilleur traitement pour les patients dont les reins ne fonctionnent plus. Par rapport à la dialyse, elle améliore fortement leur qualité de vie, leur espérance de vie, et coûte aussi beaucoup moins cher.

De façon logique, nos politiques publiques prônent depuis longtemps son développement. Pourtant, pour le rein comme pour les autres organes, la greffe est en déclin en France. Les patients en attente voient leurs espoirs s'amenuiser et leurs vies leur échapper, tandis que les dépenses de santé s'envolent.

Le troisième plan greffe, qui s'est achevé en 2021, est un échec cuisant, et l'était déjà bien avant la crise sanitaire. Il prévoyait 4.950 greffes rénales par an en 2021, mais leur nombre n'a jamais excédé 3.800, « record » atteint en 2017. Une dégradation encore amplifiée par l'épidémie de Covid19 : un millier de greffes rénales en moins en 2020 (-31%) et des perspectives 2021 préoccupantes. Ce déclin a plusieurs causes : crise de l'hôpital public, financements théoriquement fléchés mais utilisés à d'autres fins par les directions hospitalières, ressources humaines insuffisantes, personnels dédiés contraints à exercer d'autres tâches, particularismes régionaux conduisant à des inégalités géographiques considérables. Trop souvent, le prélèvement et la greffe reposent sur un petit nombre d'individus de bonne volonté, et restent constamment menacés par le risque d'un départ ou d'un désengagement.

Malgré son statut de priorité nationale inscrit dans la loi en 2004, la greffe souffre en France d'une fragilité anormale, comme l'a dénoncé la Cour des comptes en 2019. Alors qu'elle devrait être sanctuarisée et priorisée, elle fait partie des toutes premières activités sacrifiées dans les situations de tensions hospitalières.



Les patients en attente voient leurs espoirs s'amenuiser et leurs vies leur échapper, tandis que les dépenses de santé s'envolent.

D'AUTRES PAYS FONT BEAUCOUP MIEUX

L'Espagne est la « championne mondiale » du prélèvement sur donneurs décédés, avec 48,9 donneurs par million d'habitants (pmh) en 2019, contre 27,9 pmh en France. Les délais d'attente n'y excèdent pas quelques mois, alors qu'ils se comptent en années dans l'hexagone. La Catalogne, meilleure région d'Espagne, atteint le taux impressionnant de 109,9 pmh, quatre fois supérieur à celui de la France, sans aucune dégradation de qualité : les résultats des greffes catalanes et françaises sont analogues.

Pour une révolution de la greffe en France, portée au plus haut niveau de l'État.

SOIGNONS MIEUX ET MOINS CHER!

De son côté, le Royaume-Uni a développé fortement le don de rein du vivant, qui y représente 30% des transplantations rénales, contre seulement 14 % en France.

Les succès de ces deux pays ont fait l'objet d'une étude approfondie réalisée par Renaloo afin d'en comprendre les ressorts. Dans les deux cas, pas de hasard : des décisions politiques fortes ont été prises pour les rendre possibles, associées à des moyens financiers et humains et à une priorisation effective de l'activité. Les investissements correspondants ont permis de sauver de très nombreuses vies des patients en attente de tous les organes solides, mais aussi des économies considérables par la réduction du recours à la dialyse.

Ainsi, selon une autre étude également réalisée par Renaloo à partir de données récentes de l'Assurance Maladie, si la France s'alignait sur la Catalogne, 6.200 greffes rénales pourraient être réalisées en 2025. Sur 5 années, les économies réalisées s'élèveraient à près de 200 millions d'€.

Face à ces différents constats, le statu quo n'est pas acceptable : il reviendrait à admettre que le déclin de la greffe est une fatalité, et à détourner le regard des innombrables vies perdues et gâchées, mais aussi des considérables dépenses de santé évitables que susciterait cette démission.

les économies réalisées s'élèveraient à près de 200 millions d'euros.

Sur 5 années,

NOUS PROPOSONS

- Une relance urgente et ambitieuse de la greffe d'organes en France, à la hauteur des espoirs des patients, de la générosité des donneurs, et d'une grande nation solidaire.
- Cet engagement «de rupture» doit rendre effective la priorité nationale accordée à la greffe.
- Le choix de l'efficience, en visant le développement complémentaire de la greffe de donneurs décédés et de donneurs vivants et la réduction des inégalités régionales. La France doit faire le pari de porter toutes ses régions au niveau des plus performantes d'entre elles, tout en s'appropriant les meilleures pratiques européennes.
- Des moyens financiers et organisationnels, l'indispensable renforcement des équipes de prélèvement et de greffe, la sanctuarisation et le fléchage contrôlé des ressources allouées.
- Des objectifs quantifiés et des indicateurs de performances définis pour chaque équipe.
- Un pilotage et une évaluation infra annuelle et par centre de greffe, prévoyant des actions correctives le cas échéant.
- L'association des patients à l'ensemble des travaux de pilotage, de suivi et d'évaluation du prochain plan greffe.
- Une totale transparence sur les résultats des centres.

EN DATE DU 15 MARS, RENALOO SE RÉJOUIT DU PLAN GREFFE 2022-2026 QUI REPREND LA PLUPART **DE NOS PROPOSITIONS.**

¹ Loi de bioéthique de 2004

Prélèvement et greffe rénale : les enseignements du « modèle espagnol » et analyse sur la greffe rénale de donneurs vivants en Europe, Dr Esmeralda Luciolli, Renaloo, décembre 2021

https://renaloo.com/wp-content/uploads/2021/11/202112-Espagne-Renaloo-Esmeralda-Luciolli.pdf

³ Approche médico-économique du développement de la greffe rénale en France, Dr Roland Cash, Renaloo, décembre 2021 https://renaloo.com/wp-content/uploads/2021/11/202112-Etude-médico-éco-Renaloo-Roland-Cash.pdf

^{3.600} en 2019, 2.600 en 2020.